



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du  
Mercredi 2 octobre 2024

-----  
Séance Publique du  
Mardi 8 octobre 2024

**ADOPTION DE LA CHARTE VILLE DE PLOEMEUR, AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Guillaume GOURLAIN à Brigitte LE LIBOUX, Patricia QUERO-RUEN à Armelle GEGOUSSE, Claudie LE BIHAN à Marie-Christine LE NORMAND, Antoine GOYER à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Pascaline ALNO, Laëtitia LAFFONT à Claude ORVOINE, Annie VERDES à Marie-Hélène HUCHET.

**Absents :** Isabelle GUSMINI, Loïc TONNERRE.

**Secrétaire de séance :** Ludovic ILLIEN.

Présents : 24
Pouvoirs : 07
Absents : 02

**n°07**

**ADOPTION DE LA CHARTE VILLE DE PLOEMEUR, AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES**

Rapporteur : Pascaline ALNO

Chaque année 1000 personnes décèdent dans l'attente d'une greffe d'organe et ce ne sont pas moins de 28 000 malades qui sont dans cette attente. Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe et le nombre de greffes réalisées ne cesse d'augmenter, c'est pourquoi Ploemeur a décidé de s'engager et de devenir « Ville ambassadrice du don d'organe » en adoptant le ruban vert.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, la ville contribue à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

Avec le soutien du Collectif Greffes+, la ville s'engage en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville partenaire du don d'organes », en les tenant toujours visibles.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de la mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, la ville pourra :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs), en y conviant les médias locaux, afin de contribuer à faire du 22 juin, la journée où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de la commune, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher son engagement tout au long de l'année ;
- Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**Vu l'avis de la Commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 26 septembre 2024 ;**

**Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

➤ **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer la charte avec le collectif Greffes +.

*Isabelle GUSMINI étant sortie,*

**Délibération adoptée à l'UNANIMITE**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme



**Ronan LOAS,**  
Maire